

Robert COURTOIS

2^e édition
revue et
augmentée

RÉUSSIR SON MÉMOIRE EN PSYCHOLOGIE

Conception et rédaction du travail
d'étude et de recherche

Préface de **Serge NICOLAS**

Nouvelle
édition
revue et
augmentée

RÉUSSIR SON MÉMOIRE EN PSYCHOLOGIE

Élaboration et rédaction du travail d'études et de recherche

Robert Courtois

Avec la contribution de Jean-Louis Adrien,
Philippe Allain, Nathalie Bailly, Martine Bouvard,
Carmen Dionne, Evelyne Fouquereau, Christian
Joyal, Ueli Kramer, Yann Le Corff, Valérie
Pennequin, Thierry Pham, Catherine Potard,
Lucia Romo et Germano Vera Cruz

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans
votre domaine de spécialisation, consultez notre site web :

www.deboecksuperieur.com

Mise en pages : Nord Compo

Dépôt légal :

Bibliothèque royale de Belgique : 2022/13647/137

Bibliothèque nationale, Paris : août 2022

ISBN : 978-2-8073-3976-7

2^e édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit.

© De Boeck Supérieur SA, 2022 - Rue du Bosquet 7, B1348 Louvain-la-Neuve

Préface

Vous avez entre les mains un livre de référence, indispensable à tout étudiant qui doit rédiger un mémoire en psychologie (ou plus généralement en sciences humaines) ! Il s'agit d'un guide pratique conçu par des enseignants chevronnés pour répondre aux questions estudiantines qui se posent dans ce genre de travail. Le mémoire (travail d'étude et de recherche) est un exercice imposé dans le cursus universitaire moderne. Il nécessite un effort de longue haleine. Il constitue, pour ma part, un révélateur de premier ordre des aptitudes réelles et des qualités du candidat au diplôme. Bien qu'il soit encadré par un directeur, le mémoire est bien un travail personnel. À ce titre, il revêt une valeur symbolique forte. La rédaction d'un mémoire doit respecter des règles formelles qui sont très bien présentées dans ce livre. Elles constituent le cadre indispensable qui va mettre en valeur l'originalité du travail présenté, la capacité rédactionnelle et l'investissement de son auteur. L'objectif d'un mémoire est d'apprendre à rédiger un rapport en s'appropriant une question de recherche. Il est indispensable de montrer, dans son mémoire, l'originalité de son apport personnel, tout en mettant en œuvre un protocole de recherche adapté et en utilisant des méthodes appropriées. En somme, ce livre est à lire avec attention par celles et ceux qui veulent s'informer sur les grandes étapes de l'élaboration et de la réalisation d'un mémoire de recherche en sciences humaines.

Professeur Serge NICOLAS
Université Paris Cité

Remerciements

Nous remercions Christian Réveillère, Professeur de Psychopathologie et de Psychologie Clinique à l'Université de Tours pour ses conseils amicaux et encourageants au début du projet, Jean-Marc Aimonetti, Maître de Conférences en Neurosciences à l'Université de Provence, et Bruno Boissavit, ancien Directeur du Service Commun de Documentation de l'Université de Tours pour leurs conseils. Nous remercions également Anne Courtois qui a été Professeure de psychologie clinique et du développement à l'Université Libre de Bruxelles et Jean-Luc Roulin, Maître de Conférences en psychologie cognitive à l'Université de Savoie pour avoir participé à la première édition.

Introduction

Plan

1. Le mémoire à travers quelques pays francophones	5
2. Pourquoi cet ouvrage ?	8
3. Comment utiliser cet ouvrage ?	11

1. Le mémoire à travers quelques pays francophones

1.1 – Un cadre commun de l'enseignement supérieur	5
1.2 – Le mémoire : une démarche commune	7
1.3 – Un guide complet pour réussir son mémoire.....	7

1.1. Un cadre commun de l'enseignement Supérieur

Le processus de convergence européen est né à La Sorbonne en mai 1998¹. Il est appelé processus de Bologne (ou processus de Sorbonne-Bologne) et a abouti à la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur dans lequel les divers systèmes nationaux ont évolué vers un cadre commun reposant sur trois cycles : Bachelor (Bachelauréat ou Baccalauréat, ou encore Licence), Master et Doctorat. Parallèlement à ces trois cycles, le système repose sur un système d'accumulation de crédits transférables entre établissements et un supplément au diplôme qui constitue une description précise du cursus universitaire et des compétences acquises pendant la durée des études. Dans son application, l'uniformisation actuelle de l'organisation des études universitaires en Europe peut laisser apparaître quelques divergences et spécificités de tel ou tel pays. En France, on désigne le processus

1. Sur une initiative de Claude Allègre, alors ministre de l'Enseignement supérieur en France.

de Bologne par la réforme du LMD² (L pour Licence et non Bachelor). Après la Licence, les étudiants peuvent s'orienter vers un Master professionnel (M2Pro ou parcours visant une insertion professionnelle immédiate – hors des études doctorales) ou vers un Master recherche (M2R ou parcours orienté vers les métiers de la recherche). Cette distinction tend à s'estomper et la plupart des universités semblent privilégier désormais des parcours indifférenciés avec une double orientation (qui sera fonction des options choisies). Dans tous les cas, le Master est adossé à une équipe de recherche (quels que soient les formations ou parcours qu'il contient). La réalisation des mémoires, en Master, dépend de l'organisation sous-jacente et peut correspondre à plusieurs cas de figures. Il peut être réalisé en première année de Master (M1) ou sur l'ensemble des deux années (M1 et M2). Dans ce dernier cas, l'étudiant prépare son projet de recherche en M1 (choix du directeur de recherche, question de recherche et travail préparatoire avec un état des lieux de la problématique investiguée et une présentation succincte de la méthodologie envisagée) et l'achève en M2 (finalisation de la problématique et de la méthodologie, recueil de données, analyse des résultats et discussion). Il s'agit d'un mémoire qui peut s'approcher de la forme d'un article scientifique ou directement en comporter un (mémoire-article). En cas de M2Pro (Master à orientation professionnelle), l'étudiant aura la réalisation d'un mémoire professionnel le plus souvent en rapport avec le ou les stages réalisés. Il s'agit alors plutôt d'un mémoire sous la forme d'un rapport de stage qui intégrera des enjeux théoriques et pratiques, une réflexion sur l'évolution de l'étudiant (futur psychologue) durant son stage et les questions auxquelles il a pu être confronté.

Ce cadre commun à toute l'Europe s'applique aussi dans son ensemble aux autres pays ou régions francophones, même s'il existe des différences ou des spécificités. Par exemple au Québec, on utilise le terme « Maîtrise » plutôt que « Master » et « domaine d'étude » plutôt que « filière » ou parcours.

2. En France, la Licence (ou Bachelor) d'une durée de 3 ans, correspond aux anciennes appellations de DEUG1, DEUG2 et Licence (pour la troisième année) ; le Master, d'une durée de 2 ans, correspond pour le Master 1 à l'ancienne Maîtrise et le Master 2 au diplôme d'études supérieures spécialisées (en abrégé DESS) ou diplôme d'études approfondies (DEA). Le Master 1 correspond à la 4^e année d'études supérieures. Il est prolongé par une 5^e année, un Master 2. Avant on distinguait les masters qui dispensaient un enseignement à finalité professionnelle (M2Pro) des masters qui préparaient aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Cette distinction tend à s'estomper.

1.2. Le mémoire : une démarche commune

Dans l'ensemble de cet espace européen, mais aussi à travers le monde, le mémoire est une contribution originale au domaine de la science correspondant à l'orientation choisie par l'étudiant en psychologie, ou plus généralement en sciences humaines. Le mémoire est un moment clé dans le processus de formation des étudiants, au même titre que les cours et les stages. Il est un véritable rite de passage, ou rite initiatique qui assure la transition du statut de l'étudiant en Master vers celui de psychologue. Il vise aussi l'appropriation des savoir-faire et savoir-être indispensables à leur future profession. Pour devenir ce futur professionnel, l'étudiant doit faire la démonstration de sa capacité réflexive et doit pouvoir mener à bien un travail d'étude et de recherche dans un domaine spécifique. Cette capacité exige les compétences suivantes : a) définir un domaine de recherche ; b) formuler un problème de recherche (question de recherche) ; c) maîtriser la littérature correspondante (analyser différentes théories, les mettre en perspective et poser sur elles un regard critique) ; d) concevoir et appliquer la méthodologie adéquate pour explorer la question choisie. Celle-ci sera le plus souvent de type expérimental (groupe représentatif, contrôle des variables, recueil de données, etc.), mais pourrait être aussi de type clinique (« étude de cas ») ou allier une étude quantitative et une étude qualitative ; e) analyser et discuter les résultats ; f) conclure et ouvrir éventuellement de nouvelles perspectives de recherche, voire de pratiques cliniques. Le mémoire rendra compte de chacune de ces étapes et répondra aux exigences scientifiques et aux normes internationales. Sa forme peut varier d'un champ disciplinaire à un autre, parfois dans la même discipline (par exemple, entre les neurosciences et la psychologie clinique) et bien sûr, d'une Université d'accueil à une autre.

Cet ouvrage a été écrit initialement dans un contexte français. Mais au-delà des légères différences pour les autres pays européens, la démarche scientifique proposée est exactement la même. Ainsi, si le processus temporel, les étapes du mémoire et la terminologie peuvent différer d'un pays à un autre, l'ouvrage s'adresse à l'ensemble des étudiants francophones qui peuvent être intéressés par son contenu.

1.3. Un guide complet pour réussir son mémoire

Cet ouvrage est un guide complet, destiné à apprendre comment rédiger correctement un mémoire de qualité en Master 1 et/ou Master 2 de psychologie et plus largement, dans les disciplines de sciences humaines et sociales. Il accompagnera efficacement l'étudiant dans toutes les étapes d'élaboration et de rédaction : depuis la définition de la problématique de recherche,

la stratégie de recherche documentaire jusqu'à la touche finale, puis la préparation de l'exposé oral. Il propose une méthodologie robuste, fiable et rigoureuse, un accompagnement progressif et gradué. Il aborde également des champs très larges, comme la relation à son directeur de mémoire, les principaux écueils que rencontrent les étudiants, le rapport à l'évolution scientifique (« science ouverte », nouvelle approche explicative des phénomènes psychologiques, place de l'intelligence artificielle, etc.). Il s'adresse également aux étudiants en Bachelor (Licence), lors de leur initiation à la recherche documentaire ou à la méthodologie de la recherche (enquêtes quantitatives ou qualitatives), mais surtout lors du travail d'étude et de recherche (TER) qu'ils doivent désormais effectuer en France dans la plupart des universités en Licence troisième année (L3). Il sera aisé de resituer dans leur contexte universitaire et culturel les critères plus opérationnels qui pourraient ne pas être exactement conformes d'un pays francophone à un autre.

2. Pourquoi cet ouvrage ?

2.1 – Acquérir une méthodologie de travail	8
2.2 – Allier méthodologie de la recherche et exigence de l'écriture.....	10

2.1. Acquérir une méthodologie de travail

Chaque année, des étudiants en Master sont confrontés à la rédaction d'un travail de recherche, alors qu'ils ne disposent pas toujours d'une représentation pertinente des attentes universitaires dans ce domaine. Ce propos pourrait plus largement concerner tous les mémoires de fin d'étude, mini-mémoires, mémoire-article et également la réalisation des articles scientifiques ou professionnels (voir le paragraphe 24.6 – Écrire son mémoire sous forme d'article ?). Nous-mêmes, avons parfois mis un peu de temps comme étudiants, doctorants et jeunes enseignants à acquérir une méthodologie pour rendre compte de travaux scientifiques. Si ces repères nous semblent aujourd'hui indispensables, ils sont cependant peu enseignés, et les étudiants n'en ressentent pas toujours l'absolue nécessité. Ce n'est pas en termes de contraintes qu'il faut les appréhender, mais plutôt de possibilités d'acquisition d'une méthodologie indispensable qui facilite la progression de toutes les étapes du mémoire (et plus largement de tout travail scientifique, incluant l'article de recherche), de son élaboration à sa rédaction finale. Cette démarche ne réduira en rien la fécondité de la pensée ; l'originalité des propos ne

pouvant s'exprimer qu'une fois que l'on a compris à quelles règles de forme et de fond on doit souscrire. Prenons le cas d'un article que l'on destine à une revue scientifique. Quelles que soient l'originalité et la pertinence de ce que défendent ses auteurs, un refus par la rédaction après critiques des experts pourrait être motivé par des éléments relevant autant de la forme que du fond :

- non-respect des recommandations aux auteurs ;
- méconnaissance de la politique éditoriale de la revue ;
- incapacité à présenter clairement une introduction théorique concise et pertinente (mal restituée, sans fil directeur, « brouillonne », confuse et difficile à suivre) ;
- explication non pertinente de la méthodologie ;
- non mise en valeur des résultats, de leur pertinence et de leur originalité, de leur hiérarchisation rendant compte des objectifs de l'étude, etc. ;
- discussion des résultats trop longue, ne rendant pas compte des parties attendues ;
- absence de maîtrise des règles de rédaction scientifique ;
- écriture incertaine, style trop « littéraire », paragraphes développés sans articulation, absence de fil conducteur ;
- abstract rédigé dans un anglais de mauvaise qualité ;
- niveau d'anglais de l'ensemble du document insuffisant si l'article est adressé à une revue anglo-saxonne ;
- etc.

S'il est impératif de souscrire aux principes majeurs de recherche et de rédaction, il faut également considérer que tous les points faibles d'un travail et/ou de son compte rendu, qui, même s'ils sont en apparence anodins ou concernent la forme et non le fond, peuvent en affecter l'évaluation globale³. Ainsi des analyses statistiques mal présentées peuvent créer un doute quant à l'exactitude des résultats, des erreurs dans la bibliographie ou une présentation inadéquate et inhomogène peut donner un sentiment de négligence et (à juste titre) jeter un discrédit sur l'ensemble du travail. Autrement dit, aucune partie du travail ne doit être négligée ! Bien évidemment, il ne faut pas se décourager en cas de refus d'un article, car c'est plutôt la règle... et les critiques permettront de l'améliorer.

3. On pourra pour illustrer ce propos penser à la chaîne de fabrication d'un produit de qualité (par ex. un smartphone, une voiture) dont un des constituants serait inadéquat ou une des phases de fabrication défailante aboutissant à un produit final également défailant et invendable.

2.2. Allier méthodologie de la recherche et exigence de l'écriture

Cependant, s'il existe quelques guides dans la rédaction d'un mémoire (e.g., Fragnière, 2009), des ouvrages qui rendent compte de la démarche scientifique (Besnard, 2011; Fragnière, 2009; Lenoble-Pinson, 2005; Quivy & Van Campenhoudt, 2017; Vallerand & Hess, 2000), aucun ne conjugue ces deux aspects (rédaction du mémoire et méthodologie de la recherche). Le présent ouvrage veut allier simplicité et spécificité technique et offrir (a) la possibilité d'acquérir une méthodologie pour l'élaboration et la réalisation du mémoire, conjugué à (b) la mise à disposition d'un guide de rédaction pratique se basant sur les principes de l'écriture scientifique (adaptée aux spécificités des sciences humaines et sociales, notamment de la psychologie). Il propose d'accompagner les étudiants⁴ dans toutes les étapes de l'élaboration et de la rédaction du mémoire (en leur évitant les erreurs les plus fréquemment commises), de les amener progressivement à prendre la position d'apprenti chercheur la plus juste et aboutie possible et pour ceux qui peuvent, de s'en saisir pour accompagner leurs premiers pas dans le processus d'écriture d'un article scientifique. C'est à cette ambition affichée d'une formation, par et pour la recherche, que cet ouvrage tente de répondre en se centrant plus particulièrement sur les deux années du Master : M1 et M2. Mais cet ouvrage pourrait également concerner les étudiants de Bachelor (Licence) et ceux qui, bien qu'étant en Doctorat, n'auraient pas encore acquis la méthodologie de recherche requise à leur niveau d'études et qui pourraient s'en servir comme aide à la rédaction de leur premier article.

Cet ouvrage accompagnera l'étudiant durant les différentes phases de préparation et de rédaction du mémoire, mais soutiendra également une démarche qui le conduira à être un acteur critique de sa réussite universitaire. Il pourra ainsi développer une autonomisation basée sur une maturation au processus de recherche⁵ passant par l'acceptation de règles qui, au-delà de leur formalisme, aident à structurer la pensée. Cette formation à la recherche, à travers les processus d'analyse critique, de résolution de problème, de construction et d'expression d'une pensée élaborée et de maîtrise des concepts scientifiques, sera aussi une formation à son futur métier de psychologue.

4. Dans un autre registre, signalons la publication d'un guide récent de conseils aux étudiants pour réussir leurs études de psychologie : Rusinek, S., & Rusinek, A. (2007). *Je réussis mes études de psychologie. De la première année... au premier emploi*. Dunod.

5. La démarche présentée dans ce document est conforme aux recommandations de la DRED (Direction de la recherche et des études doctorales) en matière d'orientations méthodologiques de tout travail de recherche universitaire.

3. Comment utiliser cet ouvrage ?

L'ouvrage est conçu autour de deux grandes parties qui reprennent les deux périodes essentielles du mémoire, à savoir (1) la mise en place du travail de recherche et sa réalisation et (2) la poursuite de la rédaction et la mise en forme finale du mémoire.

Ainsi la première partie aborde : (a) la définition du projet ; (b) la recherche documentaire ; (c) l'exploitation des informations documentaires ; (d) la problématique et méthodologie de recherche (qui inclut le respect des aspects éthiques dans la mise en place de la recherche) ; (e) le recueil et l'analyse des données de recherche ; (f) la progression du travail et la relation avec le directeur du mémoire. Elle se termine sur (g) une illustration des difficultés rencontrées par les étudiants. Cette première partie correspond à une phase capitale de leur travail lors de laquelle certains doutent, se laissent déborder ou décourager et ne parviennent pas à mettre en place tous les éléments de construction du travail de recherche. C'est la phase la plus longue, durant laquelle on peut avoir le sentiment de ne pas progresser, alors que la rédaction finale du mémoire est plus valorisante. Or cette rédaction ne peut avoir lieu sans les étapes antérieures, notamment de définition précise d'un sujet de recherche, de recherche documentaire pertinente qui aura permis l'élaboration d'hypothèses et la construction d'un corpus théorique et de définition de la partie Méthode (définition ou sélection des outils, des participants et de la procédure), sans lesquels le recueil de données n'aurait aucun sens. Il faudra également prévoir une sollicitation d'un avis éthique concernant la recherche envisagée (voir paragraphe 7.10 – Demander un avis éthique pour la recherche envisagée).

La seconde partie de cet ouvrage correspond à une phase du travail moins longue. Elle est plus formelle et concerne la rédaction des différentes parties du mémoire : (a) le cadre théorique (appelé également Introduction ou Introduction théorique) ; (b) les hypothèses de recherche ; (c) la partie Méthode (avec les participants, le matériel et la procédure) ; (d) les résultats ; (e) la discussion ; (f) la conclusion ; (g) les références bibliographiques et (h) les annexes. Les annexes, comme la conclusion, et le titre du mémoire ne sont réalisés qu'à la fin du travail. La partie théorique ou Introduction⁶ sera reprise

6. On notera qu'une petite « introduction » au mémoire, au sens d'une amorce au travail d'une à trois pages précédant la partie théorique, autrefois classique, s'avère tout à fait inutile. Nous y reviendrons. Pour éviter toute confusion, il serait préférable de ne parler d'Introduction que comme équivalent du cadre théorique. C'est le choix que

pour être strictement en cohérence avec le reste du mémoire. La progression de la rédaction suit les étapes de maturation du travail de recherche : rédaction de l'Introduction ou cadre théorique (ou simple ébauche qui pourra être complétée ultérieurement), rédaction de la partie Méthode, anticipation de la partie Résultats, puis complément et rédaction de la partie Discussion après le recueil des données et leur traitement. La nécessité d'apporter un soin tout particulier à la rédaction d'un résumé structuré (qui peut représenter le premier contact avec le travail quelquefois), de la conclusion et de la bibliographie, ne fera pas oublier que l'essentiel du travail réside dans la rédaction de l'Introduction théorique, des résultats et de la discussion ; soit la contextualisation théorique, la justification des hypothèses de recherche, les moyens que l'on se donne de les vérifier (Méthode ou recueil de données) et les résultats qui permettent de les confirmer ou infirmer.

Cette séparation en deux grandes parties que sont (i) l'élaboration du mémoire d'une part et (ii) sa rédaction d'autre part est évidemment en grande partie artificielle, car en réalité, ces deux périodes vont être intriquées et se chevaucher. Elle permet néanmoins de faire figurer deux grandes étapes différentes, et d'aider l'étudiant au passage de l'une à l'autre. La première lecture de l'ouvrage permet son utilisation optimale et favorise une meilleure appréhension des attentes concernant le mémoire et l'organisation des informations et réflexions mises à disposition du lecteur. Cette lecture globale permet de gagner du temps et d'éviter des erreurs, avant de se centrer sur tel ou tel aspect particulier (grâce à la table des matières ou l'index) ou de progresser partie par partie. Ainsi, le fait de n'accéder d'emblée qu'à un chapitre précis de l'ouvrage ne devrait être réservé qu'aux étudiants les plus confirmés dans leur démarche de recherche et de rédaction du mémoire.

nous ferons. C'est ce que l'on retrouve dans les articles scientifiques et plus largement dans toute méthodologie de la recherche sous-tendue par une structure de type IMRAD pour « *Introduction, Method, Result and Discussion* ». Si le mémoire est très long ou le nécessite impérativement, l'étudiant devra être très vigilant quant à l'ajout d'une très brève partie précédant la partie théorique (Introduction) et l'ensemble du travail, ou en fonction de l'objectif poursuivi, le nommer autrement (préambule par exemple).

L'élaboration et de la réalisation d'un mémoire

Plan

4 Définition du projet de mémoire	14
5 Recherche documentaire	24
6 Exploitation des informations documentaires	55
7 Problématique et méthodologie de recherche.	60
8 Le recueil et l'analyse des données.	77
9 Progression du travail et relation avec le directeur de recherche	85
10 Exemples d'étudiants face à l'élaboration et la réalisation de leur mémoire	91

4. Définition du projet de mémoire

4.1 – Pourquoi réaliser un mémoire ?	14
4.2 – La place du mémoire dans son année d'étude (Master 1 ou Master 2).....	15
4.3 – Choisir un sujet de mémoire.....	15
4.4 – Évaluer la faisabilité du travail de recherche	17
4.5 – Mesurer les implications du choix du mémoire.....	18
4.6 – Préparer le mémoire en lien avec la dynamique d'une équipe de recherche.....	19
4.7 – Répondre à un appel d'offres ou rechercher un financement.....	20
4.8 – Approche catégorielle, processuelle, en réseau ?.....	21
4.9 – Pluridisciplinarité et interdisciplinarité.....	23

4.1. Pourquoi réaliser un mémoire ?

La question apparaîtra sans doute saugrenue à l'étudiant qui lira ce paragraphe, car, dans la très grande majorité des cas, le mémoire¹ est imposé dans le cursus universitaire et répond à la nécessité d'une formation à la recherche et/ou à l'acquisition d'un niveau de compétence et de validation d'un diplôme. Qu'il s'agisse d'étudiants de Master 1 ou 2, éventuellement d'un diplôme universitaire (DU) ou interuniversitaire (DIU), ou de toute autre formation pédagogique, le travail d'étude et de recherche permet de mesurer la réponse aux exigences de la formation et d'évaluer la capacité d'autonomie, d'élaboration, de maîtrise des outils et la qualité rédactionnelle du candidat. Ainsi, il répond à quatre objectifs : (1) apprendre à s'approprier une question de recherche ; (2) apprendre à construire et mettre en œuvre un protocole d'observation adapté au traitement de la question ; (3) apprendre à analyser les données recueillies en utilisant des méthodes adaptées ; (4) apprendre à rédiger un rapport de recherche. Il permet, plus globalement, d'évaluer la capacité de structuration de la pensée du candidat à travers sa capacité d'appréhension de la question posée, de son aptitude à y apporter des réponses, et surtout à rendre compte de sa démarche dans un format de rédaction finale adapté aux attentes, le plus souvent court, concis et qui doit être extrêmement clair et cohérent, comme une forme d'évidence pour le lecteur, même non averti.

1. Les exemples concernent surtout des mémoires de recherche, mais les questions posées peuvent concerner tous types de mémoire.

4.2. La place du mémoire dans son année d'étude (Master 1 ou Master 2)

Pour tous les étudiants et les enseignants, la rédaction du mémoire de fin d'études constitue une part importante de l'année de Master 1 et de Master 2, avec cependant des enjeux différents en fonction du pays considéré et selon la nature du Master (à orientation professionnelle ou à visée de recherche). Dans le cas d'un « M2 pro », en France, le mémoire attendu peut être davantage tourné vers la pratique professionnelle et en rapport avec le stage professionnel. Dans tous les cas, la part du travail que les étudiants y consacrent (notamment en Master 1) peut être considérable quel que soit le coefficient qui lui est attribué par rapport aux autres éléments constitutifs (EC) ou unités d'enseignements (UE) depuis la réforme de Bologne. À ce titre, les enseignants doivent veiller à ne pas les laisser s'engager dans des projets trop ambitieux ou inadaptés qui ne serviraient pas leurs intérêts.

La rédaction du mémoire donne lieu à un document qui peut être rendu public, et qui doit faire l'objet de toutes les attentions de la part de l'étudiant et de son directeur, tant dans la forme (présentation, structure) que dans le contenu. Si les exigences spécifiques du travail de recherche dépendent des enseignants ou de leur discipline, il y a néanmoins des principes élémentaires communs à l'ensemble des filières de sciences humaines, et plus largement à tous les mémoires de fin d'études ou de cycle, quelle que soit la discipline universitaire considérée. Le respect de ces règles formelles permet d'atteindre une certaine qualité dans le travail. Or, le soin apporté à la réalisation du travail d'étude et de recherche est primordial, de par la valeur symbolique majeure que le mémoire de fin d'études peut revêtir pour l'étudiant, son environnement amical et familial, ses futurs interlocuteurs universitaires ou professionnels (lors des procédures de jury ou d'entretien de recrutement par exemple), mais aussi, parce qu'au-delà de toute évaluation, il témoigne d'un travail et d'un engagement personnels.

4.3. Choisir un sujet de mémoire

Le choix du sujet du travail de recherche dépend évidemment du domaine d'étude et/ou de la spécialité universitaire. La formation de l'étudiant pourra l'amener à privilégier telle approche descriptive, « expérimentale » ou clinique. Ce choix doit répondre à une démarche de recherche originale dans la mesure du possible. Cependant, « original » ne signifie pas que le sujet doit être inédit ou « révolutionnaire ». Car même avec une grande formation de recherche et en clinique, il peut être difficile d'être un grand créateur

mettant au jour des faits psychiques totalement innovants. Or, le choix judicieux d'un sujet de mémoire, même en apparence peu original, peut permettre l'abord de nouvelles problématiques ; ceci en explorant de nouveaux angles d'analyse des phénomènes connus ou en suggérant une association à de nouvelles variables qui peut aboutir à de nouvelles interprétations de ces phénomènes. Une recherche circonscrite à un domaine précis apportant des éléments nouveaux (c'est-à-dire participant à une production de savoir, même minime) est bien plus précieuse qu'une étude mal ficelée, voire « fumeuse », ou comportant de tels biais qu'elle sera inexploitable du point de vue scientifique ou de la réflexion psychopathologique. C'est souvent le cas des sujets « personnels » développés par les étudiants seuls, qui se révèlent la plupart du temps être catastrophiques, lorsqu'ils n'aboutissent pas à un abandon pur et simple du travail recherche. Lorsque ces mêmes étudiants rendent leur travail au dernier moment, voulant souvent bien faire et livrant un produit « très abouti » selon eux, ils ne laissent plus le temps à leur directeur d'y apporter les profondes modifications souvent nécessaires. Les enjeux personnels qu'ils y mettent sont tels qu'ils sont généralement blessés lorsque leur travail ne correspond pas aux attentes du directeur de recherche, et par conséquent à leur institution d'accueil (université, école de formation). Or, c'est pour le moins confondre la demande de reconnaissance de compétences personnelles (démarche tout à fait légitime) et celle de la validation d'un travail mené seul, alors que l'on ne dispose pas des repères et de la formation pour le réaliser.

Il ne s'agit pas de produire une œuvre, et encore moins l'œuvre de sa vie, mais simplement de répondre à un exercice universitaire en appréhendant au mieux les attentes qui le concernent et en mettant en place une méthodologie précise et adaptée que le directeur de recherche, les enseignements et ce guide aideront à acquérir. Il ne faut cependant pas décourager les étudiants prometteurs, les futurs chercheurs ou pédagogues, ou plus simplement tous ceux qui travaillent et s'investissent, même s'ils le font avec une méthodologie insuffisante. Il s'agit plutôt de tenter de « canaliser » leur énergie afin que leur investissement (quelle que soit la forme du mémoire de fin de cycle choisi) débouche sur une réflexion aboutie, exploitable, bien restituée, dont on connaîtra les qualités et dont les résultats seront mis au service des autres.

De ce fait, il est nettement préférable pour l'étudiant de choisir les sujets dans lesquels leur directeur est compétent pour le diriger, c'est-à-dire si possible une de ses thématiques de recherche pour laquelle il pourra, en s'appuyant sur son travail, développer un point de vue nouveau ou compléter des résultats antérieurs. Il est même encore plus pratique de laisser le directeur

du mémoire proposer directement un ou plusieurs sujets, en lien avec des recherches en cours. C'est à la fois plus facile et cela représente une garantie de succès du travail d'étude et de recherche. L'étudiant pourra peut-être aussi participer à une recherche effectuée en réseau par les directeurs participant à des groupes scientifiques où des thématiques sont prioritaires et où il peut trouver tout son intérêt et sa place.

4.4. Évaluer la faisabilité du travail de recherche

Le choix du sujet de recherche (problématique, outils, participants et procédure) contribue de manière importante à la faisabilité ou non du travail de recherche. Pour tester la pertinence d'un sujet, l'étudiant peut se rapprocher de celui qui assurera la direction du travail de recherche, s'assurer de sa compétence dans le domaine, de son intérêt et tenter de mesurer avec lui la praticabilité ou faisabilité de la recherche (par extrapolation à partir de l'ébauche ou plan qu'il propose). Il faut écarter les projets trop vastes ou trop ambitieux et non réalisables dans le temps imparti². De la même façon, il faut éviter ceux pour lesquels les moyens à mettre en œuvre (matériel, personnel, etc.) dépassent les capacités que l'étudiant ou le directeur du mémoire pourront lui consacrer.

Si, comme c'est le cas en Master 2, en France, les étudiants veulent développer des thèmes plus clairement en lien avec la pratique professionnelle et/ou institutionnelle, ou encore centrés sur un cas clinique, il faut qu'ils s'assurent d'une possibilité réelle de recueil de données qualitatives ou quantitatives (en lien ou non avec le stage qu'ils doivent effectuer dans l'année). Cette possibilité de recueil se fait, en général, avec l'appui et sous la responsabilité du psychologue d'une institution. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la psychologie clinique et la psychopathologie, où ces conditions préalables et l'aide à une réflexion clinique (sous la forme d'une relation étroite du maître de stage et du stagiaire) sont indispensables au point que toute démarche qui ne les réunit pas, devrait amener l'étudiant à faire des choix différents. Par exemple, quand le recueil des données ne peut pas être envisagé sur le lieu de stage (orientation ou contraintes de l'institution), il est évidemment souhaitable de séparer le mémoire de recherche du lieu de stage. Pour le reste, la méthodologie reste la même : assurer un état des lieux, définir des méthodes de recherche ou d'analyse critique d'une activité ou d'une

2. La simple vérification de l'existence d'une littérature sur le sujet et la prise de connaissance de ce qui se fait dans le domaine peuvent éviter des sujets plus ou moins farfelus ou des manières non adaptées de les aborder.

Les mémoires ou travaux et recherches de fin d'année représentent toujours des enjeux majeurs pour les étudiants. Comment bien réussir ce travail d'étude et de recherche ? Quelle méthodologie utiliser ?

Ce livre est un guide complet, clair, qui explique pas à pas comment réaliser un mémoire de qualité en Master 1 et Master 2 de psychologie ou, plus largement, dans les autres disciplines de sciences humaines et sociales. Il accompagnera efficacement l'étudiant dans toutes les étapes de son travail :

- **Conception d'un mémoire :** définition de la problématique de recherche, stratégie de recherche documentaire...
- **Rédaction d'un mémoire :** plan, introduction, conclusion, bibliographie...
- **Que faire après avoir rendu son mémoire ?** Préparation de l'exposé oral et des questions du jury...

Il propose une méthodologie fiable et rigoureuse, un accompagnement progressif et gradué, et aborde aussi la relation à son directeur de mémoire, les principaux écueils que rencontrent les étudiants ou encore comment diffuser et valoriser son étude. Enfin, il permet à l'étudiant d'acquérir une culture scientifique utile (avis éthique, plan de gestion des données, science ouverte, etc.).

**Un manuel riche et indispensable
pour relever ce défi !**

Robert Courtois est Professeur de psychopathologie et de psychologie clinique à l'Université de Tours et membre de l'équipe de recherche Qualité de Vie et Santé Psychologique (QualiPsy). Il est également psychiatre à temps partiel au CHRU de Tours, responsable du Centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS) Centre-Val de Loire.

Avec la contribution de Jean-Louis **Adrien**, Philippe **Allain**, Nathalie **Bailly**, Martine **Bouvard**, Carmen **Dionne**, Evelyne **Fouquereau**, Christian **Joyal**, Ueli **Kramer**, Yann **Le Corff**, Valérie **Pennequin**, Thierry **H. Pham**, Catherine **Potard**, Lucia **Romo**, Germano **Vera Cruz**.

ISBN : 978-2-8073-3976-7



9 782807 339767

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com